Voyage Lecteur

echo MAGAZINE

Svalbard (Spitzberg)

Au cœur de la banquise polaire

Du dimanche 16 au mercredi 26 juin 2024

AU TIGRE VANILLÉ
CREATION DE VOYAGES

www.autigrevanille.ch – Genève +41 22 817 37 37 – Lausanne +41 21 550 72 37

Votre expedition dans le grand Nord

Nous vous proposons de partir à la découverte de l'archipel du Svalbard dont le Spitzberg est l'île principale. Ce territoire est situé à moins de 1'000 km du pôle Nord. Terre polaire la mieux protégée depuis 1973, elle permet de contempler, outre des paysages fantastiques, une faune riche et variée.

Cette expédition s'adresse principalement aux personnes qui souhaitent faire la rencontre avec le roi des glaces : l'ours polaire.

Si les conditions météorologiques le permettent, peut-être atteindrez-vous le parallèle 81N. Ainsi, vous ne seriez plus qu'à quelques centaines de kilomètres du Pôle Nord.

Le départ est prévu en juin, afin de profiter de la beauté de la banquise qui représente le terrain de chasse privilégié de l'ours blanc. De plus, la luminosité à cette époque de l'année est également très favorable.

Points forts du programme

- Un itinéraire axé principalement (mais pas exclusivement) sur la rencontre avec l'ours polaire
- Le guidage, pour les lecteurs d'Echo Magazine, par M. Christophe Gouraud, grand spécialiste francophone des destinations polaires
- Voyager à bord d'un des navires les plus puissants naviguant au Svalbard. Avec une capacité maximale d'une centaine de passagers, il est par ailleurs de taille idéale
- Observer le navire se frayer un passage dans la banquise
- Toutes les cabines proposées sont extérieures et disposent d'une salle de bain privative
- Grande probabilité de pouvoir observer la faune locale dans d'excellentes conditions, y compris de nombreux oiseaux, des cétacés, le renne du Svalbard, le morse et bien entendu l'ours polaire
- Un encadrement par des guides expérimentés (anglophones)
- Nombreuses croisières et débarquements à bord de zodiacs
- Visite du musée polaire à Oslo

Conditions de participation

Ce voyage ne requiert aucune exigence physique particulière. Lors de vos multiples débarquements, plusieurs randonnées sont possibles. Elles ne sont toutefois jamais obligatoires.

En revanche, il est nécessaire de monter/descendre des escaliers à de nombreuses reprises et de disposer d'un équilibre suffisant, permettant d'embarquer en toute sécurité à bord d'un zodiac. Par ailleurs, même si un médecin est prévu durant l'expédition, chaque participant doit être pleinement conscient que l'itinéraire se déroule très loin de toute infrastructure hospitalière.

Au Svalbard, il est souvent possible de naviguer dans des eaux calmes, à l'abri des vents. Ceci n'empêche toutefois pas que certaines journées peuvent se révéler plus « mouvementées ». Il est par conséquent possible de se prémunir contre le mal de mer.

Un marin expérimenté vous le dira : Préparez-vous au pire et espérez le meilleur !

Veuillez nous consulter en cas de doute.

Votre guide francophone

Cette expédition sera encadrée par M. Christophe Gouraud, qui possède une solide expérience des régions polaires, grâce notamment à de nombreux voyages réalisés depuis plus de dix ans dans ces régions, la plupart en tant que guide.

Spécialiste de l'écologie des oiseaux marins, ce biologiste écologue, ornithologue et guide naturaliste conférencier parcourt inlassablement les quatre coins de la planète pour approfondir ses connaissances.

En tant que naturaliste, il a œuvré pour de nombreux projets, notamment en collaboration avec l'Université du Québec et l'institut polaire français Paul Emile Victor. Il fut également membre du jury pour le Festival des sciences de la Commission scolaire de Montréal.

Homme de terrain par excellence, passionné par la nature, il saura partager ses connaissances et son amour pour les espaces vierges.

Le navire : M/V Ortelius

Le M/V Ortelius est un navire d'expédition à coque renforcée tout à fait adapté pour affronter des conditions de glace complexes. Construit en Pologne en 1989, il fut à l'origine utilisé comme navire scientifique par l'académie russe des sciences. Ce navire possède la plus haute classification (1A) en termes de navigation en région polaire. Il est par conséquent un des plus puissants opérant actuellement dans ces régions, capable de se frayer un passage même dans des conditions difficiles. A bord, 53 membres d'équipage qualifiés sont à votre disposition, afin de veiller à ce que votre séjour soit une réussite.

Ce navire dispose de 53 cabines extérieures, équipées d'une salle de bain privée, et de deux hublots (+/- 14m2) ou de fenêtres (+/- 17m2). On y trouve également deux cabines « deluxes » (+/- 17m2) situées sur le pont 5, munies de trois fenêtres et six cabines « supérieures » (+/- 20 m2), également situées sur le pont 5, possédant un espace salon. Avec ses 90 mètres de longueur, il offre de larges espaces publics avec un petit coin bibliothèque, un restaurant, une salle de conférence, ainsi qu'un bar. Le nombre de passagers est limité à 116 personnes, permettant ainsi un service de qualité. Il a été rénové entre 2016 et 2017.

PLAN DU BATEAU

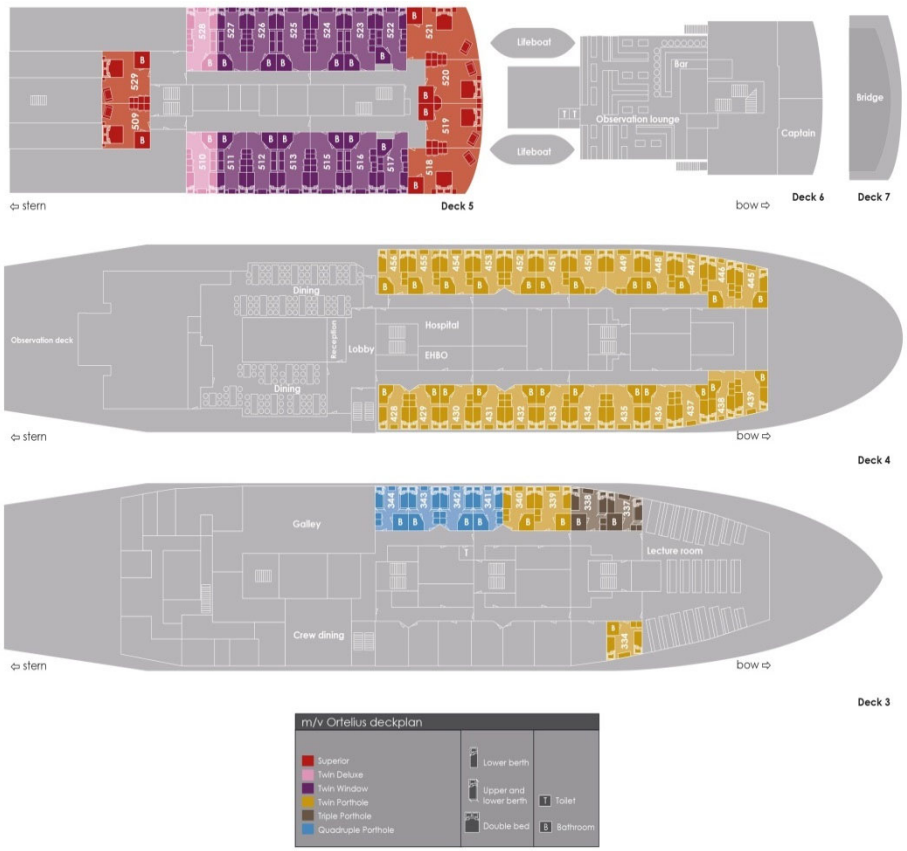

Cabine standard avec hublots

Cabine standard avec fenêtres

Bar

Restaurant

ITINERAIRE POSSIBLE DE VOTRE CROISIERE

Jour par Jour

B = petit déjeuner, L = lunch, D = dîner

	Date	Itinéraire	Transport	Logement	Repas
1	dimanche 16.06.24	Genève - Copenhague - Oslo	Vols	Radisson BLU Oslo Airport	D
2	lundi 17.06.24	Oslo - Longyearbyen	Vol	Hotel The Vault	BD
3	mardi 18.06.24	Longyearbyen (embarquement)	bateau	MV Ortelius	BD
4	mercredi 19.06.24	Raudfjord	bateau	MV Ortelius	BLD
5	jeudi 20.06.24	Liefdefjord	bateau	MV Ortelius	BLD
6	vendredi 21.06.24	Détroit de Hinlopen / Nordaustlandet	bateau	MV Ortelius	BLD
7	samedi 22.06.24	Seven Islands	bateau	MV Ortelius	BLD
8	dimanche 23.06.24	Région : Kongsfjord	bateau	MV Ortelius	BLD
9	lundi 24.06.24	Forlandsundet ou St Johns	bateau	MV Ortelius	BLD
10	mardi 25.06.24	Longyearbyen (débarquement) - Oslo	Vol	Hôtel Clarion Oslo	BD
11	mercredi 26.06.24	Oslo - Copenhague – Genève	vols		B

Plan des déplacements

	Date	Transport	Classe	Destination	Horaire
1	dimanche 16.06.24	Scandinavian Airlines SK 618	Eco	Genève	14h15
				Copenhagen	16h15
		Scandinavian Airlines SK 462	Eco	Copenhagen	18h05
				Oslo	19h15
2	lundi 17.06.24	Scandinavian Airlines SK4414	Eco	Oslo	09h55
				Longyear	14h00
10	mardi 25.06.24	Scandinavian Airlines SK4425	Eco	Longyear	14h30
				Oslo	18h50
11	mercredi 26.06.24	Scandinavian Airlines SK1471	Eco	Oslo	15h10
				Copenhagen	16h20
		Scandinavian Airlines SK 617	Eco	Copenhagen	17h25
				Genève	19h30

arrivée le lendemain

Programme detaille

Jour 1 : dimanche 16 juin 2024
Genève - Copenhague - Oslo

Envol en début d'après-midi de Genève à destination d'Oslo, via Copenhague. Dès votre arrivée en Norvège, transfert à pied à votre hôtel situé à 5 min. de l'aérogare.

Repas du soir et nuit au Radisson BLU Oslo Airport.

Jour 2 : lundi 17 juin 2024
Oslo - Longyearbyen

Retour en matinée à l'aéroport afin de prendre un vol à destination de Longyearbyen (Svalbard).

En cas de météo favorable, l'approche finale peut se révéler extrêmement spectaculaire.

Accueil dès votre arrivée et transfert (+/- 10 min.) à votre hôtel.

The Vault est un boutique-hôtel composé de 35 chambres. Inauguré en 2018, il se trouve au centre-ville, à quelques mètres des magasins et des restaurants.

Les chambres sont agréables et bien équipées.

Le repas du soir est prévu en ville.

Nuit à l'hôtel The Vault.

Jour 3 : mardi 18 juin 2024
Longyearbyen (embarquement)

Longyearbyen compte env. 2'600 habitants. La ville se situe dans une région de roches sédimentaires formant des collines et montagnes de faible altitude.

Même si aucun visiteur ne vient au Svalbard pour y contempler expressément la capitale, une visite de la principale artère commerciale reste agréable.

Vous aurez la matinée pour arpenter la rue principale, bordée de bars et de boutiques. Si vous le souhaitez, visitez avec votre guide le musée du Svalbard, primé en 2008 par le Conseil de l'Europe, pour son architecture et son aspect pédagogique. Vous pourrez revivre l'histoire de la chasse à la baleine, découvrir des récits d'explorateurs et de trappeurs. Un petit écran retrace en accéléré, l'évolution des glaces sur plusieurs années.

L'embarquement à bord de votre navire est prévu en entre 16h00 et 17h00 (horaire à confirmer). Celui-ci lèvera l'ancre en fin de journée, marquant

officiellement le début de votre expédition. Vous naviguerez le soir le long de l'Isfjord, le 2ème plus grand de l'archipel.

Nuits suivantes à bord de votre bateau.

Jour 4 : mercredi 19 juin 2024
Raudfjord

Passage par le Raudfjord (fjord Rouge), ainsi nommé en raison de la couleur du grès qui compose sa rive orientale. La faune (phoques annelés, phoques barbus, oiseaux marins…) et la flore (mousses, lichens, algues …) y sont variées. L'ours polaire est également un habitué des lieux.

Jour 5 : jeudi 20 juin 2024
Liefdefjord

Liefdefjord, qui signifie « le fjord de l'amour », est caractérisé par de nombreux sommets enneigés. On y trouve notamment un panorama particulièrement photogénique : Le glacier de Monaco, ainsi nommé en hommage à un des fondateurs de la science océanographique, Albert Honoré Charles de Monaco (1848-1922).

Avec ses 5 kilomètres de large et ses 30 à 60 mètres de haut, ce glacier est vraiment impressionnant. Il se dresse telle une muraille impénétrable dentelée aux reflets bleutés. Le craquement de la glace de détachant avec fracas vous plongera dans une atmosphère unique.

Jour 6 : vendredi 21 juin 2024
Détroit de Hinlopen / Nordaustlandet

Vous naviguerez dans la région du détroit de Hinlopen, puis de Nordaustlandet.

Le détroit du Hinlopen sépare les îles norvégiennes de Spitzberg et de la Terre du Nord Est. L'endroit est réputé pour l'observation des cétacés et pour les paysages de calottes glaciaires se jetant dans la mer. Mais vous y trouverez surtout près de 300'000 guillemots, mouettes, goélands.

Ces colonies sont nichées dans un paysage d'orgues et de pics de basaltes aux colonnes abruptes et impressionnantes. On y aperçoit parfois le renard polaire flairant une bonne opportunité.

Nordaustlandet, qui signifie littéralement « Terre du Nord Est » représente la deuxième île du Svalbard après le Spitzberg, dont elle est séparée par le détroit d'Hinlopen. Ce territoire fait partie d'une réserve naturelle comprenant notamment les deux plus grandes calottes glaciaires d'Europe, totalisant plus de 10'000km2 de glace. L'une d'elles se jette dans la mer en un front de glace presque continu de 160km de longueur. A l'intérieur, le sol pierreux dévoile un paysage de désert polaire où vivent quelques troupeaux de rennes. L'ours blanc y est régulièrement observé et quelques colonies de morses fréquentent la région.

Mais l'endroit est également marqué par les explorations polaires les plus tragiques, tel le drame de Nobile en 1928. C'est sans aucun doute le paysage le plus polaire de l'archipel.

Jour 7 : samedi 22 juin 2024
Seven Islands

Vous pourriez atteindre les « Sept îles », l'archipel le plus septentrional du Spitzberg. Si les conditions le permettent, vous pourriez atteindre le parallèle 81N et ne seriez alors plus qu'à environ 850km du pôle Nord.

Profitez de ces instants privilégiés pour naviguer dans les glaces, à la recherche des ours, mais également des baleines, morses, phoques et mouettes blanches.

Jour 8 : dimanche 23 juin 2024
Région : Kongsfjord

Début du trajet retour en repartant via la côte occidentale du Svalbard.

L'imposant Kongsfjord (ou Fjord du Roi) se situe dans la partie occidentale du Svalbard, non loin de la cité minière de Ny-Alesund, représentant un des quatre établissements permanents du Spitzberg. Il s'agit d'un des plus beaux fjords du Svalbard, porte d'entrée vers des paysages grandioses. Les montagnes enneigées se reflètent dans l'eau où quelques icebergs rivalisent de beauté. Phoques barbus, rennes, bernaches et guillemots fréquentent ces lieux.

Jour 9 : lundi 24 juin 2024
Forlandsundet ou St Johns

A Sarstangen, situé le long de la langue de mer qui sépare Prins Karls Forland de l'île du Spitzberg, vous aurez probablement l'opportunité d'observer une colonie de morses.

Autre possibilité pour cette journée, navigation dans le fjord St. Johns ou plus au sud à l'embouchure de l'Isfjorden (site de Alkhornet). Les oiseaux de mer nichent sur ses falaises et il n'est pas rare de voir un renard arctique à la recherche d'œufs ou de poussins tombés au pied de la falaise. Ce lieu est aussi prisé pour ses très belles observations de rennes, étonnamment peu farouches.

Jour 10 : mardi 25 juin 2024
Longyearbyen (débarquement) - Oslo

Débarquement peu après votre petit déjeuner. Transfert (non privatif) à l'aéroport afin de prendre un vol à destination d'Oslo. Un train rapide vous mènera directement de l'aéroport au centre-ville. Votre établissement est situé à proximité de la gare.

Nuit et repas au Clarion Oslo ou similaire.

Jour 11 : mercredi 26 juin 2024
Oslo

Profitez de la matinée pour partir à la découverte de la capitale, accompagnés de votre guide privé.

Vous aurez notamment l'opportunité de revivre l'ambiance des premières expéditions polaires en visitant le musée Fram. Celui-ci permet de se replonger à l'époque des plus grands explorateurs polaires du siècle passé. Il met à l'honneur les trois plus fameuses personnalités norvégiennes : Nansen, Sverdrup et Amundsen. On peut également visiter le navire Fram, qui fut utilisé entre 1893 et 1912, lors des trois plus grandes expéditions polaires par F. Nansen et R. Amundsen. Il est exposé dans sa version d'origine, avec des aménagements intérieurs et des objets intacts.

En milieu de journée, retour en en train à l'aéroport afin de prendre votre vol retour à destination de Genève, via Copenhague.

Prix et Prestations

Prix par personne *(tarif abonné)*	**CHF**	**8'250.-**
Supplément non abonné	*CHF*	*250.-*

Options & Suppléments :

Nuit supplémentaire à Oslo au retour	*CHF*	*130.-*
Chambre individuelle (en Norvège seul)	*CHF*	*350.-*
Croisière : cabine avec fenêtre (+/- 17m2)	*CHF*	*400.-*
Croisière : cabine supérieure (+/- 20m2)	*CHF*	*1'550.-*
Croisière : cabine individuelle (avec hublot)	*CHF*	*3'600.- (**)*

*** (possibilité de partager une cabine sans supplément, à bord du bateau)*

Sur la base d'un groupe de 16-18 personnes

Prestations incluses

- Les vols internationaux Genève – Longyearbyen - Genève, avec SAS, en classe économique, taxes comprises
- Une pièce de bagage par personne, sur tous les vols
- Tous les transferts selon programme
- Le logement en chambre double, dans un établissement de bonne catégorie
- La ½ pension en Norvège
- L'encadrement exclusif (de/jusqu'à Oslo) par un guide francophone expérimenté (min. 16 personnes)
- Une documentation de voyage

Croisière au Spitzberg :

- En cabine double avec hublot (+/- 14m2, avec salle de bain privée)
- Les taxes portuaires
- La pension complète pendant la croisière
- Toutes les visites/activités non privatives lors de la croisière, avec des guides/conférenciers anglophones (en complément à votre guide francophone)
- La mise à disposition d'une paire de bottes durant l'expédition

Non compris

- La pré-sélection des sièges sur les vols
- Les repas de midi le 18 et le 25 juin
- Les boissons
- Les dépenses personnelles et les pourboires
- L'assurance annulation & assistance obligatoire
- La majoration de 3% en cas de paiement par carte de crédit

Remarque : Compte tenu du caractère exceptionnel de cet itinéraire, les escales sont données à titre indicatif. Les visites dépendent des conditions météorologiques, de la position des glaces, des vents, et de l'état de la mer.

Conditions generales

Nous nous réjouissons et vous remercions de votre intérêt pour un voyage proposé par Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sarl (ci-après CDV).

Les présentes conditions générales règlent les rapports juridiques entre vous-mêmes et CDV en ce qui concerne les arrangements de voyage organisés par CDV. Elles entrent en vigueur le jour de leur publication et remplacent toutes les dispositions précédentes.

Nos conditions restent modifiables et des conditions spéciales peuvent s'appliquer à certains voyages.

1. Conclusion du contrat et modalités d'inscription

1.1 Le contrat entre vous-mêmes et CDV, comprenant les conditions et modalités détaillées ci-après, prend effet dès que votre inscription est acceptée sans réserve et que vous avez versé l'acompte prévu selon les points 2.2 ou 2.5.

1.2 Tout participant est tenu de remplir et de signer le bulletin d'inscription et de le retourner à CDV. Cela implique l'adhésion complète à nos conditions.

1.3 Si la personne qui réserve inscrit d'autres participants au voyage, elle répond de leurs obligations contractuelles (notamment l'acquittement du montant du voyage) comme de ses propres obligations. Les présentes conditions sont valables pour tous les participants au voyage.

1.4 La demande d'inscription d'un mineur devra être signée par le père, la mère ou le tuteur légal et porter la mention « accord du père, de la mère, du tuteur ». L'enfant doit être en possession, en plus des pièces d'identité exigées pour le voyage, d'une autorisation de sortie du territoire. Enfin, il sera fait mention d'un numéro de téléphone et d'une adresse permettant à l'enfant ou au responsable d'établir un contact direct.

1.5 Si nous procurons un arrangement « vols seuls », ce sont les conditions générales de contrat de voyage des compagnies aériennes qui s'appliquent. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat

Veuillez noter que le contrat avec CDV et la compagnie aérienne n'est conclu qu'au moment de l'émission du billet. Les conséquences/frais issus de toute modification émanant de la compagnie aérienne jusqu'à émission du billet sont à assumer par le client.

1.6 Si nous procurons des arrangements ou certaines prestations d'autres organisateurs ou prestataires de services de voyage (facturés séparément), vous concluez en fait le contrat directement avec l'organisateur en question. Ce sont dès lors ses propres conditions de contrat et de voyage qui sont applicables. Dans ce cas, CDV n'est pas partie du contrat et vous ne pouvez donc pas faire prévaloir les présentes conditions générales de voyage et de contrat.

1.7 Avant toute inscription, CDV vous recommande vivement de prendre connaissance des consignes de sécurité, des conditions sanitaires et climatiques du pays visité. Pour cela, vous pouvez consulter les conseils aux voyageurs du Département fédéral des Affaires Etrangères (https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/representations-et-conseils-aux-voyageurs/conseils-voyageurs.html) et les conseils médicaux aux voyageurs de l'Office Fédéral de la Santé Publique (www.safetravel.ch).

1.8 Les désirs particuliers ne font partie intégrante du contrat que s'ils sont acceptés et confirmés sans réserve par CDV.

2. Prix et modalités de paiement

2.1 Tous les tarifs de nos propositions sont forfaitaires et ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamations.

2.2 Un acompte de 40% du prix total du voyage doit être versé lors de l'inscription. Si CDV ne reçoit pas l'acompte dans les délais prescrits, CDV ne confirmera pas les prestations de voyage.

2.3 Le solde doit être réglé 40 jours avant la date du départ du voyage. Si le solde n'est pas versé dans les délais prescrits, CDV peut refuser les prestations de voyage et faire valoir les frais d'annulation selon le point 3.3.

2.4 Si l'inscription intervient moins de 60 jours avant la date du départ du voyage, le montant total de l'arrangement sera exigé à l'inscription.

2.5 Dans des cas particuliers, CDV se réserve le droit de modifier le montant de l'acompte et la date de règlement du solde. Vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

3. Modification, annulation ou interruption du voyage par le client

3.1 Si vous désirez modifier ou annuler le voyage réservé avant votre départ, vous devez en faire part par écrit à CDV. La réception de votre déclaration auprès de CDV fait foi pour déterminer la date d'annulation ou de changement. Pour les samedis, dimanches et jours fériés, le jour ouvrable consécutif fait foi.

3.2 Tout modification que vous souhaiteriez apporter après votre inscription est sujette à disponibilité et aux frais en découlant.

3.3 En cas d'annulation par le client, les frais suivants s'appliquent :

- dès notre confirmation du voyage : perte de l'acompte
- 90 à 31 jours avant la date de départ : 50% du montant total du voyage
- dès 30 jours avant la date de départ : 100% du montant total du voyage

Nous nous réservons le droit de modifier ces conditions pour des cas particuliers (safaris, période de Noël, croisière, arrangement hôtelier spécifique, …). Dans ce cas, vous en serez informé lors de l'inscription, sur votre facture.

Pour les voyages de groupe, des conditions spéciales peuvent s'appliquer.

3.4 Une modification de dates est considérée comme une annulation du voyage. Les conditions selon le point 3.3 sont alors appliquées.

3.5 Toute interruption ou retour anticipé ne donne droit à aucun remboursement des prestations non utilisées.

3.6 En cas de défaut d'enregistrement du client au lieu de départ du voyage aérien à forfait, pouvant résulter d'une arrivée tardive, d'une non-présentation ou d'une présentation avec des documents de voyage non en règle (même si ces éléments résultent d'un cas de force majeure, d'un cas fortuit ou du fait d'un tiers), il sera retenu 100% du montant du voyage.

3.7 Tous les frais entraînés par une modification de programme ou une annulation du voyage demandées par le client après le début du voyage sont entièrement à sa charge et payables immédiatement. Aucun remboursement ne sera donné de la part de CDV pour les services non fournis à la suite de ces modifications ou annulation.

3.8 En particulier, le plan de vol de votre voyage doit être effectué dans son intégralité et dans l'ordre indiqué sur vos billets d'avion.

Un manquement à l'un des tronçons est considéré comme "no show" et peut faire l'objet de pénalités / réajustements tarifaires a posteriori de la part des compagnies aériennes, que nous devrons vous facturer.

3.9 CDV n'assume aucune responsabilité envers vous lorsque des prestations réservées par vos soins (en particulier billets d'avion) subissent des défaillances (retour, annulation, surbooking ...). Les éventuels surcoûts et frais de changement de votre programme seront à votre charge.

4. Assurances

4.1 Si vous n'êtes pas encore au bénéfice d'une assurance annulation & assistance, vous devez obligatoirement en conclure une au moment de l'inscription au voyage.

CDV est à même de vous en proposer une.

L'assurance annulation & assistance n'est pas inclue dans nos prix forfaitaires.

4.2 Lorsque le voyage doit être annulé ou retardé pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu d'en informer immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV.

4.3 Lorsque le voyage doit être interrompu pour de justes motifs (selon les conditions générales de votre assurance annulation & assistance ; des justificatifs tels que certificat médical détaillé, acte de décès et autre attestation officielle sont indispensables), vous êtes tenu de contacter immédiatement l'assurance annulation & assistance et CDV. CDV, votre guide et notre représentant local vous aideront, dans la mesure du possible, à organiser votre retour prématuré en collaboration avec votre assurance annulation & assistance.

4.4 Dans ces cas de nécessité impérieuse, les frais d'annulation peuvent être pris en charge par votre assurance annulation & assistance, pour autant que vous soyez au bénéfice d'une telle assurance. Les prestations se basent sur les clauses de la police d'assurance.

4.5 L'assurance annulation & assistance n'est jamais remboursable.

4.6 Il est recommandé de conclure une assurance maladie qui vous couvre dans le monde entier.

4.7 L'assurance bagage est laissée à l'appréciation de chacun.

5. Modifications de prix et de programme par CDV

5.1 CDV se réserve le droit de modifier le prix ou le programme avant la conclusion du contrat. Dans ce cas, vous en serez informé avant la conclusion du contrat.

5.2 CDV se réserve le droit, dans certains cas exceptionnels, de modifier le prix après la conclusion du contrat.

Les changements de prix peuvent intervenir après une augmentation du coût des transports (y compris du prix du carburant), l'introduction ou l'augmentation de taxes et redevances officielles (taxes d'aéroport, taxes gouvernementales, …) ou une modification des taux de change.

5.3 CDV se réserve le droit de modifier, dans votre intérêt, le programme du voyage et certaines prestations convenues (logement, moyens de transports, compagnies aériennes, excursions, …) si après la conclusion du contrat des évènements imprévus l'exigent. CDV fera son possible pour vous proposer des prestations de qualité équivalente en remplacement.

CDV vous informera de ces changements au plus vite ainsi que de leurs répercussions sur le prix.

5.4 Si la hausse du prix dépasse les 10% du montant du voyage ou si la modification du programme change de façon notable un élément essentiel du contrat, vous avez le droit dans un délai de cinq jours après réception de notre notification, de résilier votre contrat sans frais.

Sans nouvelle de votre part dans un délai de cinq jours (le cachet postal faisant foi), l'augmentation de prix ou la modification du programme seront considérées comme acceptées.

L'augmentation du prix vous sera communiquée au plus tard 15 jours avant votre départ.

5.5 Lors du voyage, si une part importante des prestations convenues ne peut être fournie, CDV s'efforcera de prendre des dispositions appropriées pour la continuation du voyage à forfait. CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations. Si CDV n'est pas en mesure de prendre ces dispositions, ou si vous les refusez pour de justes motifs, CDV s'efforcera de vous rapatrier au lieu de départ ou à un autre lieu de retour convenu. Dans ce cas, la valeur des prestations non fournies ou non exécutées vous sera remboursée.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

5.6 En cas de retour différé, aucune indemnité n'est attribuée pour perte de salaire.

6. Annulation du voyage par CDV

6.1 CDV peut se voir dans l'obligation d'annuler votre voyage à forfait avant la date du départ pour un motif qui vous est non imputable. Dans ce cas, CDV vous en informera dans les plus brefs délais et s'efforcera de vous proposer un voyage de remplacement de qualité équivalente. Dans le cas où un voyage de remplacement de qualité inférieure vous est proposé, CDV s'engage à rembourser toute différence éventuelle entre la valeur inférieure fournie et celle décrite dans les prestations.

Si vous n'acceptez pas le voyage de remplacement, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

6.2 Tous nos voyages de groupe se basent sur un nombre minimum de participants, chaque fois indiqué dans la publication du voyage. CDV se réserve le droit d'annuler un voyage au plus tard 30 jours avant le départ, si le nombre de participants prévu n'est pas atteint.

Dans ce cas, CDV vous remboursera l'intégralité des montants que vous aurez déjà versés pour le voyage.

Des demandes en dommages et intérêts sont exclues.

7. Prescriptions d'entrée dans un pays

7.1 CDV vous informe sur les prescriptions d'entrée demandées par la destination de votre voyage. Elles s'entendent pour les formalités d'entrée en tant que touriste et pour les citoyens suisses.

Pour toutes autres nationalités, veuillez contacter CDV, qui vous conseillera dans la limite de ses connaissances. Cela restera votre devoir de vérifier ces informations.

7.2 Il est de votre devoir de suivre ces prescriptions tels que type de document d'identité, validité, nombre de page vierge dans le passeport, visa, carnet de vaccination international munis des tampons adéquats, permis de conduire international, permis de séjour.

7.3 Si un document de voyage ne peut être obtenu ou s'il est délivré trop tard et que vous soyez de ce fait obligé de renoncer au voyage, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

7.4 En cas de modifications des prescriptions d'entrée, CDV vous en avertira au plus vite dans la limite de ses connaissances et ne pourra être tenu responsable de ces changements.

7.5 En cas de refus d'entrée dans un pays CDV ne peut être tenu responsable, le voyage de retour sera à votre charge et les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

8. Réclamations de votre part

8.1 CDV propose des voyages dans des pays où les conditions de services, de communication, de formation du personnel, etc. ne correspondent pas aux standards suisses. Il est donc admis que certains manquements ou inexactitudes font partie intégrante d'un tel voyage.

8.2 Si le voyage ne correspond pas à ce qui a été convenu par contrat ou si vous subissez un dommage, vous avez le droit et le devoir d'adresser aussitôt au guide, au prestataire de services ou à CDV une réclamation au sujet du défaut constaté ou du dommage subi et de demander qu'il y soit remédié au plus vite.

8.3 Si le problème n'a pas été résolu sur place comme mentionné ci-dessus, vous devez nous adresser par écrit, au plus tard 30 jours après la fin de votre voyage, votre réclamation accompagnée de justificatifs éventuels (photo, témoignages écrits, …). Si vous n'avez pas observé ces prescriptions, vous perdez vos droits à toute mesure de compensation.

8.4 Avant de soumettre un litige à un tribunal, vous devriez vous adresser à l'ombudsman indépendant de la branche suisse du voyage. Il s'efforcera de trouver une solution équitable pour résoudre tout différend qui pourrait surgir entre vous et CDV.

Ombudsman de la branche suisse du voyage
Etzelstrasse 42
Case Postale
8038 Zurich
T +41 44 485 45 35

info@ombudsman-touristik.ch
www.ombudsman-touristik.ch

9. Responsabilité de CDV et exceptions

9.1 CDV s'engage à fournir les prestations souscrites lors de la réservation et en accord avec nos conditions générales.

9.2. Si des conventions internationales et des lois nationales prévoient des limitations à la réparation de dommages résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, CDV est en droit de s'en prévaloir et sa responsabilité sera limitée aux dispositions contenues dans les conventions en cause.

Il existe notamment des conventions internationales prévoyant des restrictions de responsabilité en matière de transports (trafic aérien, navigation en haute mer, trafic ferroviaire).

9.3 CDV n'est pas responsable envers vous lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est imputable :

- à des manquements de votre part ;

- à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat ;

- à un cas de force majeure ou à un événement que CDV, malgré toute la diligence requise, ne pouvait pas prévoir ou contre lesquels CDV ne pouvait rien. CDV s'engage néanmoins à faire diligence pour vous venir en aide.

Dans ces cas, les clauses d'annulation du point 3.3 sont applicables.

9.4 Lors de dommages corporels imputables à l'inexécution ou à une exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est engagée uniquement si les dommages ont été causés par nous-mêmes ou par nos prestataires de services, sous réserve des limitations de responsabilité dans les conventions internationales et les lois nationales (point 9.2).

9.5 Pour les dommages non corporels résultant de l'inexécution ou de l'exécution imparfaite du contrat, la responsabilité de CDV est limitée au double du montant du prix du voyage à forfait au maximum, sauf si le dommage a été provoqué intentionnellement ou par négligence ou imprudence graves.

Demeurent réservées, les limitations de responsabilité inférieures stipulées par les conventions internationales.

9.6 Les personnes prenant part à des actions pouvant présenter des dangers ou à des excursions locales non prévues dans le programme en assument seules les risques.

9.7 Nous vous rendons expressément attentifs au fait que vous êtes personnellement responsable de la garde en lieu sûr d'objets de valeur et d'argent.

Dans les hôtels, ces objets doivent être déposés dans un coffre.

Notre responsabilité, ainsi que celle de nos prestataires, ne peuvent être engagées en cas de vol, perte, dommage, ... Vous êtes seuls responsables de vos biens.

10. Garantie

Nous participons aux fonds de garantie TPA (Travel Professional Association).

A ce titre, nous vous garantissons le nantissement des montants que vous avez versés en relation avec votre réservation, et ceci dans le cas d'un voyage forfaitaire seulement (vols seuls exclus).

11. Droit applicable et for juridique

Seules les dispositions du droit suisse sont applicables dans les rapports découlant du contrat entre vous et CDV. Il est convenu que seul le for juridique de Genève est habilité à reconnaître les actions contre CDV.
La présente rédaction a été achevée en janvier 2012 et révisée en mars 2020.

Au Tigre Vanillé, Le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève

PROTECTION DES DONNÉES

1. Collecte d'informations

«Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl» (ci-après CDV) considère la protection de la vie privée et des données personnelles comme un droit fondamental et primordial. CDV respecte les dispositions de la loi Suisse ainsi que celle de l'Union Européenne (GRPD) sur la protection des données pour l'acquisition et l'utilisation des données personnelles. En réservant un voyage, en plus des coordonnées personnelles, les informations suivantes peuvent également être enregistrées : date du voyage, itinéraire/destination, compagnie aérienne, hôtel, prix, vos préférences, n° d'adhérent dans les programmes de fidélisation, les données figurant dans votre passeport. Ceci est également valable pour les membres de votre famille ou autres personnes figurant sur votre bulletin d'inscription. Dans des cas particuliers (p. ex. en cas d'accident durant le voyage, etc.) ou en cas de réclamations, d'autres informations peuvent être collectées et enregistrées.

2. Transmission à des tiers

Vos données peuvent être transmises à des tiers dans le respect des dispositions légales de protection des données. Ces tiers traitent ces informations pour le compte d'CDV. À cette fin, les données peuvent être transférées à l'étranger. Ces données sont traitées en toute confidentialité et ne sont pas transmises à d'autres tiers sauf pour des exigences légales, notamment demande des autorités compétentes, ou pour préserver ou imposer les intérêts d'CDV.

3. Utilisation des données

Les données collectées sont traitées en toute bonne foi et servent en premier lieu à élaborer une offre dans le cadre de votre demande (voyage) en cours. Par la suite, CDV est susceptible de vous soumettre des invitations et des informations qui peuvent s'avérer intéressantes pour vous. CDV est en droit de mettre à jour vos coordonnées.

4. Informations personnelles dignes de protection

Il peut aussi arriver qu'CDV dispose de données considérées par la législation suisse comme «des informations personnelles dignes de protection», par exemple si le menu commandé dans l'avion permet de deviner votre confession, si nous devons connaître un handicap pour la planification et l'organisation de votre voyage ou si notre représentant sur place devait vous apporter son soutien pour des problèmes de santé. Ces «informations personnelles dignes de protection» ne sont traitées par CDV qu'à des fins de gestion du dossier, toute autre exploitation étant proscrite. Avec votre réservation, vous autorisez expressément CDV à se servir de ces données dites «dignes de protection» pour le traitement de votre dossier.

5. Spécial voyage en avion

Sur demande des autorités de certains pays, il se peut que des données spécifiques doivent être transmises aux autorités compétentes pour des raisons de sécurité ou de formalités d'entrée dans le pays. Vous autorisez CDV, ou la compagnie aérienne concernée, à transmettre les données dites «Passenger Name Record (PNR)» à ces autorités dans la mesure où elles sont disponibles. Elles contiennent notamment des informations telles que nom exact, date de naissance, adresse exacte, numéro de téléphone, infos concernant la personne accompagnatrice, date de la réservation/de l'émission du billet et période de voyage prévue, infos relatives au paiement, statut du voyage et itinéraire, numéro Frequent-Flyer, infos sur les bagages, toutes les modifications PNR antérieures, etc. Nous portons à votre attention que ces données peuvent être transmises à des pays où le niveau de la protection des données n'est pas comparable à celui répondant à la législation suisse.

6. Vos droits

6.1 Droit d'accès

Vous avez le droit, à tout moment, de demander le libre accès à vos données personnelles lorsque nous les traitons. Vous avez ainsi la possibilité de vérifier quelles sont les données personnelles que nous traitons à votre sujet et que nous les utilisons, conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données.

6.2 Droit de rectification

Vous avez le droit de faire rectifier des données personnelles incorrectes ou incomplètes et d'être informé de leur correction. Dans ce cas, nous informerons les destinataires des données concernées des ajustements effectués, à moins que cela ne soit impossible ou n'engage des moyens disproportionnés.

6.3 Droit de suppression

Vous avez le droit de faire effacer vos données personnelles tant que ce n'est pas contraire à d'autres dispositions légales.

6.4 Droit de restriction

Sous certaines conditions, vous avez le droit de demander que le traitement de vos données personnelles soit restreint.

6.5 Droit de portabilité

Dans certaines circonstances, vous avez le droit d'obtenir une copie des données que vous nous avez transmises dans un format structuré et courant.

6.7 Droit de recours

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle compétente contre la manière dont vos données personnelles sont traitées.

6.8 Droit de rétraction

En principe, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. Toutefois, les activités de traitement fondées sur votre consentement dans le passé ne deviendront pas illégales à la suite de votre rétraction.

Vous pouvez exercer vos droits en tout temps en contactant notre responsable de la protection des données personnelles :

DPO

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl
8 rue de Rive
CH-1204 Genève, Suisse
Email : **dpo@vanillatiger.ch**

La présente rédaction a été achevée en mai 2018

Au Tigre Vanillé, le Cercle des Voyageurs Sàrl

8, rue de Rive, CH - 1204 Genève